

Atelier Sécurité sociale de l'alimentation

animé par Sarah Cohen

Sarah présente le livre « Encore des patates !? Pour une SSA » du collectif pour la SSA.

Elle résumé le contexte : le système alimentaire actuel dysfonctionnement tant du côté des producteurs (agriculteurs), que du point de vue environnemental (contribution à l'effet de serre, perte de biodiversité, etc.) ou encore du côté des consommateurs (1/3 des décès serait dû à une mauvaise alimentation). L'État est défaillant : 7 millions se nourrissent via l'aide alimentaire en France... le droit à l'alimentation n'est pas respecté en France, effets pervers de la réglementation actuelle sur le gaspillage alimentaire.

L'idée est de mettre en place la démocratie dans l'alimentation en France en s'inspirant du système de la sécurité sociale qui a fondé le droit à la santé

Cela reprend les trois principes : 1) le conventionnement démocratique ; 2) le versement de cotisation ; 3) l'universalité.

Il s'agirait d'introduire un droit alimentaire à travers une dotation de 150 euros par mois par citoyen à dépenser auprès de professionnels conventionnés. Ce qui ferait un montant de 120 milliards par an (double de la sécurité sociale). Le financement serait assuré par une cotisation sociale sur la valeur du travail (10% du revenu perçu).

Cela suppose la mise en place de caisses locales de l'alimentation sur les différents territoires, caisses gérées par les citoyens du territoire. Ces caisses locales s'articuleraient avec une caisse nationale.

Différentes expérimentations de SSA sont lancées avec les monnaies locales :

- Toulouse : expérimentation envisagée de 5 caisses d'alimentation par des associations de quartier. L'INRAE porte le projet de recherche-action qui implique plusieurs partenaires. Les cotisations seront complétées par des subventions. Les prestations seront faites en *sols violettés* pour cibler d'utilisation vers les magasins d'alimentation. Les caisses locales se fédéreraient en Caisse de Toulouse. Se pose la question du statut des caisses. Financement envisagé : Fondation de France et Banque des territoires. Encore à l'état de projet.
- Soli'doume : une première expérience du bonus social à la conversion (50%) tentée par la Doume a donné des résultats limités. D'où une nouvelle aventure de SSA : les volontaires versent 20 à 70 doumes tous mois chacun·e et la moyenne des sommes collectées est reversée. Un accompagnement va être réalisé par une association sur les pratiques alimentaires, une coopération étant recherchée avec les différents acteurs de l'alimentation. Le projet fera l'objet d'une évaluation par un centre de ressources sur l'innovation sociale partenaire. Actuellement, deux mois d'expérimentation : une 20aine de participants le mois dernier.
- Montpellier : la *graine* va participer à une expérience de caisse alimentaire au 1^{er} janvier 2023 pendant un an. L'Etat a voulu lancer différentes expérimentations sur quatre métropoles dont Montpellier (dans le cadre de « Territoires à vivres »). Un collectif de structures a été mis en place (ONG, épices sociales, marché paysan, métropole) et la *graine* a été sollicitée : une deuxième *graine* distincte (*graine alimentaire*) sera introduite avec un réseau différent de celui de la monnaie locale. Chaque bénéficiaire percevrait 100 graines par mois. Le choix des bénéficiaires (contribution réduite) sera fait par des travailleurs sociaux. Les autres contributeurs seront libres de fixer le montant laissé à la Caisse locale pour redistribution. La *graine alimentaire* sera numérique (Kohinos) et le paiement sera fait par les professionnels conventionnés (dont 2 épiceries

solidaires, 2 marchés paysans, 1 supermarché coopératif). Un magasin Lidl pourrait être conventionné. Pas d'adhésion obligatoire à l'association pendant l'expérimentation. Fondation de France et Banque des Territoires participent au financement.

Notes de Yannick Lung